



TRANSITIONS

LABEL

BBCA PASSE À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

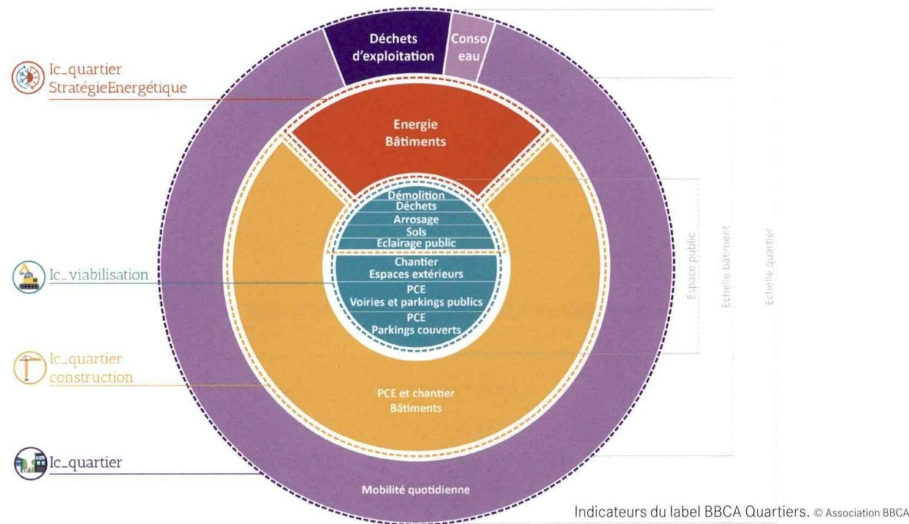
Les premiers quartiers labellisés bas carbone BBCA seront présentés lors du SIBCA, le Salon de l'immobilier bas carbone, le 7 octobre. Ils développeront une approche globale des émissions de carbone à l'échelle d'un quartier, de la conception jusqu'aux usages.

Elle y travaillait depuis 2018. L'association BBCA (Association pour le développement du bâtiment bas carbone) lance officiellement son label BBCA Quartier, qui vise à mesurer et valoriser les pratiques bas carbone exemplaires non plus à l'échelle du bâtiment, mais à celle du quartier. Sa spécificité : il appréhende à l'acte d'aménager et les pratiques de mobilité, d'alimentation ou de consommation des futurs habitants. En effet, selon le CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment) et Elioth (groupe Egis), concepteurs techniques l'opération,

le poids des émissions carbone liées à la fabrication du quartier s'élève à 40 %, le solde de 60 % étant lié aux usages. Le référentiel BBCA Quartier a été publié en novembre 2022. Une phase de tests a ensuite été engagée avec le certificateur Certivea sur des quartiers pilotes développés par des opérateurs publics et privés : Bouygues Immobilier et son opérateur urbain UrbanEra (Seine Parisii à Corneilles-en-Parisis), BNP Paribas Real Estate, EPA Marne-Epafance (Cité Descartes-Zac Les Hauts de Nesles à Champs-sur-Marne), Nexity (Hérouville Archipel

Projet Saint-Vincent de Paul à Paris, l'un des sites pilotes. © P&MA / Anyoji Beltrando / My Lucky Pixel





à Hérouville Saint-Clair), Paris & Métropole Aménagement (Saint-Vincent de Paul à Paris), la Semapa (Python-Duvernois à Paris).

Stanislas Pottier, président de l'Association BBCA, voit dans ce label « un instrument clé de mobilisation des collectivités locales et des aménageurs. Mesurer l'empreinte carbone d'une opération d'aménagement, connaître les ordres de grandeurs et les leviers de décarbonation, organiser la feuille de route et mobiliser tous les partenaires, autant de défis qui sont désormais possibles, grâce au développement de la connaissance initiée par les pionniers et à la mise à disposition d'outils permettant de gérer la complexité, la quantité des données en jeu et de piloter la performance ».

Le label repose sur une approche de performance fondée sur des plafonds d'émissions à ne pas dépasser. Il se base sur l'objectif pour 2050 de diviser par plus de cinq l'empreinte carbone des Français, c'est à dire passer de dix à deux tonnes équivalent CO2 par Français et par an. Il utilise la méthode Quartier E+C-, avec l'outil Urbanprint développé par Efficacity et le CSTB.

Toutes les composantes du quartier sont abordées

La délivrance du label est assurée par Certivea. Il peut être demandé par un aménageur ou une collectivité, pour des quartiers neufs, en renouvellement urbain, ou hybrides (neuf et rénovation), présentant une mixité d'usages et couvrant une superficie minimale de deux hectares. Trois niveaux de performance ont été définis selon le niveau d'exigence visé : Standard, Performance et Excellence, correspondant chacun au respect de plafonds d'émissions et à une proportion de bâtiments labellisés.

Quatre phases de labellisation sont possibles, de la définition des objectifs par la collectivité jusqu'à la réali-

sation des tranches successives du quartier : Objectif BBCA - Conceptions - Spécifications - Réalisation. « Le label concerne ainsi toute la chaîne d'acteurs, de l'amont vers l'aval. C'est une garantie pour que toutes les composantes du quartier, sur tout le périmètre et tout le cycle de vie, soient réfléchies pour minorer l'empreinte carbone », explique Hélène Genin, déléguée générale de l'association BBCA.

« Notre objectif est d'atteindre une empreinte carbone de cinq tonnes par habitant d'ici 2030 tandis que les objectifs nationaux sont de six tonnes. Nous sommes convaincus que notre acte de décarbonation dépasse le choix des matériaux et des modes d'approvisionnement énergétique du quartier », indiquent Lionel Bernard, directeur de l'ingénierie et de la technique et Margaux Savoie, responsable conception d'UrbanEra. « En mettant l'usager au cœur de notre stratégie nous travaillons à décarboner les services et les moyens mis à disposition notamment pour la mobilité courte distance ou dans le choix des commerces ». Pour Catherine Papillon, directrice Développement durable/RSE de BNP Paribas Real Estate et Ghislain Mercier, directeur de la transformation écologique Promotion, « la ville se pense comme un système et nous savons bien qu'un quartier est bien plus qu'une collection de bâtiments, aussi vertueux soient-ils ; ce sont aussi des réseaux, des infrastructures, des programmes qui influencent et interagissent avec les usages de celles et ceux qui les utilisent. [...] Pour être moins directs, les leviers d'actions n'en sont pas moins réels, car la localisation de nos lieux de vie et de travail, la manière dont ils sont conçus, construits, transformés, les services qu'ils proposent, tout cela a un impact profond sur les usages ».

Créée en 2015, l'association BBCA regroupe plus d'une centaine de membres (promoteurs, architectes et investisseurs). Elle est co-organisatrice avec Sibca Events du salon SIBCA qui se tiendra du 7 au 9 octobre à Paris. (MCV)